

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Dans la résolution qui a été présenté à l'égard du SUNFED, il n'était question d'aucun montant. Je ne sais d'où vient ce chiffre de 250 millions. La résolution du SUNFED, qui a été proposée entre autres par les Pays-Bas et par les pays d'Amérique latine, préconise l'établissement d'une commission préparatoire. Cette commission étudierait toutes ces questions et elle en ferait rapport lors de la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): N'est-il pas vrai aussi, monsieur Smith, que l'un des objectifs de ceux qui appuient le SUNFED est d'assurer à l'aide destinée aux pays insuffisamment développés un caractère nettement international de façon à éviter que des intérêts économiques nationaux soient mêlés à ces largesses, si vous me passez le mot. Dans quelle mesure la proposition des États-Unis correspond-elle à cet objectif?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): On a mentionné en Chambre que, pour commencer, la contribution serait portée de 30 millions à 100 millions de dollars. Je ne suis pas certain de l'exactitude de cette déclaration. Tout ce que je sais de façon sûre, monsieur le président, c'est que les États-Unis ont laissé entendre qu'éventuellement leur contribution au projet d'assistance dont il est ici question sera comparable à celle qui leur eût été assignée si la résolution du SUNFED eût été adoptée.

M. ARGUE: Est-ce également là l'attitude du Canada?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je ne peux vous donner aucun chiffre précis à ce sujet, ni vous donner d'assurance. Tout ce que je puis dire c'est que nous appuierons la proposition des États-Unis tendant à l'institution d'une commission. Nous avons exprimé l'espoir que le Canada fasse partie de la commission préparatoire, et nous avons déjà laissé entendre que nous verserions une contribution dans ces conditions. Toutefois, je ne saurais dire quel en sera le montant.

M. KNOWLES (*Winnipeg-Nord-Centre*): Je me demande si on ne pourrait pas, lors d'une réunion ultérieure, nous présenter un exposé complet des diverses formes d'aide: plan de Colombo, assistance technique des Nations Unies, avant et après son élargissement, SUNFED, et les autres. Comme ces institutions font appel à des principes et à des moyens différents, je crois qu'il nous serait utile qu'on nous en donne un aperçu détaillé.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Cela me faciliterait également la tâche, monsieur le président.

M. PEARSON: Avant de formuler mes observations, permettez-moi de vous faire savoir que j'ai échangé mon statut d'invité contre celui de membre attiré du comité.

Je voudrais pour le moment demander au ministre quelques éclaircissements sur l'une de ces déclarations. Je ne suis pas tout à fait certain de l'avoir bien compris et je pense que la chose est importante. Si j'ai bien saisi les paroles qu'il a prononcées au sujet des négociations avec le SUNFED, et de l'opportunité qu'il y a de faire tout en notre pouvoir à cet égard, je crois que le ministre envisageait la chose dans le cadre de l'OTAN. Le ministre a dit que les vues du Canada, en ce qui a trait aux négociations de ce genre, n'étaient pas tout à fait identiques à celles des autres membres de l'OTAN, et que certaines propositions seraient peut-être rejetées. Je crois que c'est ce qu'il a déclaré, en substance. Je me demande s'il ne pourrait pas nous fournir d'autres précisions à ce sujet, car le point est sûrement très important s'il y a divergence de vues entre les membres de l'OTAN relativement aux négociations du genre qu'il a mentionné.